

INSCRIPTIONS RENTRÉE SCOLAIRE 2026-2027



Les inscriptions scolaires pour la rentrée de **septembre 2026** s'organisent selon les modalités suivantes.

Modalités d'inscription

Deux demandes d'affectation scolaire sont disponibles sur le site de la Ville :
www.lodeve.fr/inscription-scolaire/

- **Demande "classe des moins de 3 ans"**
Pour les enfants nés entre le **1er janvier et le 31 décembre 2024**
- **Demande "de la petite section au CM2"**
Pour les enfants nés **à partir du 1er janvier 2023**

Merci de compléter la demande correspondant à votre enfant et de la retourner, accompagnée des pièces justificatives (liste ci-dessous), par mail à l'adresse suivante : affairescolaire@lodeve.com .

Enfants concernés

Écoles maternelles :

- Les enfants nés en 2024

Les enfants âgés de **2 ans**, nés entre le **1er janvier et le 1er septembre 2023**, pourront être accueillis **uniquement** dans le dispositif de la **classe des moins de 3 ans** à l'école maternelle **Pasteur**.

→ L'admission à ce dispositif est soumise à l'acceptation du dossier par une **commission de dérogation**, composée de représentants de l'Éducation nationale, de directeurs d'écoles et de techniciens.

Écoles élémentaires :

- Enfants entrant en **classe de CP**

Pièces justificatives à fournir

- Copie du **livret de famille - page parents et page enfant**
- **Justificatif de domicile** de moins de 3 mois - *facture EDF, quittance de loyer, etc.*
- **Carnet de santé** - vaccinations à jour - *merci d'indiquer le nom et le prénom de l'enfant sur chaque page*
- Le cas échéant, **jugement de divorce ou de séparation**

Affectation scolaire

Les affectations seront réalisées conformément à la délibération relative à la sectorisation scolaire pour tous les dossiers déposés avant le **14 juin 2026**.

Au-delà de cette date, l'affectation de l'élève se fera en fonction des places disponibles dans les différentes écoles.

Modalité alternative

Si vous n'êtes pas en mesure d'utiliser la voie dématérialisée, vous pourrez retirer le dossier et déposer votre **dossier complet à l'accueil de la mairie**.

Contact : Service des Affaires Scolaires – Mairie de Lodève : affairescolaire@lodeve.com

Ville de LODÈVE (Hérault)

Hôtel de Ville – 34700 Lodève | tél : 04 11 95 03 90 | mairie@lodeve.com | www.lodeve.fr